ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
NOUVELLE-AQUITAINE

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

RÉGIONAL VTT 2024

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CORREZE

VTT
ARGENTA

MARCILLAC-LA-CROISILLE

Station Sports Nature Corrèze
VENTADOUR
LAC DE LA VALETTE

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Présidente du Comité Régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine

C’est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons à Marcillac-la-Croisille en Corrèze, pour le Championnat Régional Nouvelle-Aquitaine de VTT, pour les départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, le 21 avril prochain.

Je tiens à remercier tout particulièrement le club support à l’organisation de cette manifestation et ses bénévoles, le comité départemental et bien évidemment la commune et les différents partenaires pour l’aide apportée (que ce soit technique par la mise à disposition d’infrastructures ou de matériel, ou financier) au bon déroulement de cette manifestation régionale.

Je suis certaine que ce rassemblement sera une belle réussite sportive, dans une bonne ambiance et avec convivialité.

Sandrine MANET, Présidente du Comité Régional UFOLEP Nouvelle-Aquitaine.

Président du Comité Départemental UFOLEP Corrèze

Le comité UFOLEP de la Corrèze accueillera cette année le Régional VTT .
C'est le dynamique club VTT d'Argentat en coopération avec la station sport nature de Marcillac la croisille qui accompagneront nôtre comité dans cette mission.
Cette compétition se déroulera dans le cadre exceptionnel du lac de la Valette.
Nous remercions tous les belligérants qui participent à la bonne organisation de cette journée.
Merci naturellement à monsieur Jean-Louis Bachellerie Maire de Marcillac la croisille de nous accueillir.
Un mot particulier pour les bénévoles sans qui rien n'est possible.
Bonne compétition à l'ensemble des participants et participantes.

A bientôt.

Thierry Broydé, Président du Comité Départemental UFOLEP Corrèze.

Maire de Marcillac-la-Croisille

Cette manifestation sportive est un événement pour notre commune.
Elle permet également de faire découvrir notre patrimoine naturel, le circuit idéalement placé face au lac de Marcillac la Croisille, devrait inciter beaucoup d'athlètes à revenir sur notre territoire.

Merci au club d'Argentat et à Marcillac Sports Nature pour leurs engagements mais également leurs savoir-faire. Bonne compétition à toutes et à tous.

Jean Louis Bachellerie, Maire de Marcillac la Croisille.

Président du VTT Argentat

C'est avec un grand plaisir que nous organisons ce championnat régional UFOLEP. Pour nous , il s'agit d'une grande première et nous comptons sur l'aide de nos amis des départements voisins.
Le parcours d'Argentat n'étant pas disponible à cette époque de l'année, j'ai eu l'opportunité de rencontrer les dirigeants de la base sports nature de Marcillac. Le championnat régional a été l'occasion de créer un nouveau parcours sur ce site exceptionnel.
Les bénévoles du VTT Argentat sont mobilisés en espérant que les participants apprécieront le lieu, le parcours et l'accueil qui devrait être très chaleureux par les équipes du directeur de la base Romain Marcaud.

Christophe Chambard, Président du VTT Argentat.

PROGRAMME

8H - 11h15 : Reconnaissance du circuit non sécurisé

- 9h30 – 11h00 : Émargements obligatoire, retrait plaques, dépôt licences & cartons sur le site (possible contrôle des licences lors de l'émargement)
- 11h15 : Appel des concurrents du 1er départ
- 11h30 : Départs

o Jeunes Masculins et Féminines 11-12 ans

o Jeunes Masculins et Féminines 13-14 ans

- 12h15 : Appel des concurrents du 2ème départ
- 12h30 : Départs

o Jeunes Masculins et Féminines 15-16 ans

o Adultes Masculins 60 ans et +

o Adultes Féminines 17-19 ans et 20-29 ans / 30-39 ans / 40-49 ans / 50 ans et +

- 14h15 : Appel des concurrents du 3eme départ
- 14h30 : Départs

o Adultes Masculins 17-19 ans / 20-29 ans / 30-39 ans / 40-49 ans / 50-59 ans et Tandems

- 16h45 : Remise des récompenses (suite aux remises des récompenses régionales, les champions départementaux Corréziens suite à l'épreuve de Nantiat seront récompensés)

INSCRIPTION

Inscription jusqu'au Dimanche 14 avril 2024 22H30 sur : www.ufolep-cyclisme.org

- Règlement groupé par club par chèque à l'ordre du VTT Argentat 1 avenue Henri IV 19400 Argentat-sur-Dordogne ou par virement bancaire avec référence du Club IBAN : FR76 1680 6099 3966 0678 6445 018 / BIC : AGRIFRPP868

Tarifs :

Pas d'inscription sur place le jour de la manifestation.

Tarifs : o 8€ à partir des 17/19 ans

o 4€ pour les - de 16 ans

Le règlement doit être parvenu au club avant le 18 avril 2024.

LE RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Cette épreuve est ouverte aux licenciés UFOLEP de tous les départements, titulaires du carton de compétition VTT 2024. Seuls les coureurs des départements Corrèze, Creuse et Haute-Vienne seront titrables (sous réserve d'avoir participé à son Championnat départemental).

Les coureurs devront venir avec les plaques attribuées sur les épreuves de la Haute-Vienne. Des plaques seront attribuées aux coureurs n'en ayant pas lors de l'émargement le jour de l'épreuve. Cette plaque sera à conserver.

Grilles de départ : Emplacements prioritaires établis en fonction des podiums des départementaux 2024.

Le Circuit

Tous les concurrents ayant effectué au moins 1 tour seront classés. Le directeur de course sera habilité à arrêter des concurrents en fonction des temps de course à respecter.

Le circuit empruntera uniquement des chemins communaux et privés et il sera balisé avec des flèches de couleur :

- Orange à partir de 15/16 ans ET ADULTES (féminin et masculin)
- Bleu : 11/ 12 ans ET 13/ 14 ans

Le circuit n'emprunte aucune portion goudronnée, tout le circuit sera entièrement balisé sur des chemins privés appartenant à la base de loisir de Marcillac.

Reconnaissance du circuit uniquement le dimanche 21 avril 2024 à partir de 08h30. Aucun coureur ne devra emprunter le circuit pendant les autres épreuves, sous peine de sanction (exclusion).

Le chronométrage

Le chronométrage sera réalisé de manière manuelle. Le classement sera affiché à la fin de votre course. Pour toute réclamation elle devra être déposée auprès du commissaire de course.

La sécurité

Des commissaires seront en poste à chaque point stratégique du circuit.

Présence d'un poste de secours qui sera proche du départ et de l'arrivée des circuits. Ils seront présents de 11h à 17h pour les coureurs ainsi que pour le public

Le port du casque est obligatoire sur, et en dehors, du circuit sous peine de disqualification

Une échappatoire sera prévue à chaque endroit où la difficulté est trop importante.

Il est interdit de rouler sur les circuits en dehors des heures d'entraînement et de course (sous peine d'exclusion)

Votre vélo

Vélo Tout Terrain = cycle muni d'un guidon plat ou demi relevé et dont les embouts saillants sont bouchés.
Largeur du guidon : 65 cm au minimum.
Roues de 26 pouces à 29 pouces

Tout VTT (à l'exception des vélos de type cyclo-cross en compétition) en état, est accepté sous réserve du respect des normes de sécurité notamment : Extrémités du guidon bouchées - les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end.

Les « cornes de vache » entièrement recourbées sont interdites. - **protection des parties saillantes - extrémités de câbles protégés. Pour de plus amples informations, consulter le site de l'UCI OU de la CNS cyclisme de l'UFOLEP**

Toute assistance au pédalage, électrique ou motorisée, est interdite en compétition.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le vététiste sera mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

La tenue vestimentaire

Le port du maillot du club et d'un cuissard (court ou long) est obligatoire pendant la course et lors de la remise des récompenses.

Le changement de vélo est interdit ainsi que tout échange de matériel entre concurrents. Un poste de dépannage sera accessible sur le parcours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le règlement national VTT UFOLEP *(règlement récemment mis à jour)* sur le site de la CNS des activités cyclistes (https://www.ufolep-cyclisme.org)

Sélection au National

La participation aux Championnats Départementaux et Régionaux est obligatoire pour prétendre à la sélection pour le National VTT 2024.

Temps de course

Catégorie	Temps de course	Kilométrage du tour
Jeunes Masculins 11-12 ans	20/25 min	2,4 km
Jeunes Féminines 11-12 ans	20/25 min	2,4 km
Jeunes Masculins 13-14 ans	30/35 min	2,4 km
Jeunes Féminines 13-14 ans	30/35 min	2,4 km
Jeunes Masculins 15-16 ans	50min / 1h	3,8 km
Jeunes Féminines 15-16 ans	50min / 1h	3,8 km
Adultes Masculins 17-19 ans	1h05 / 1h20	3,8 km
Adultes Féminines 17-19 ans	1h05 / 1h20	3,8 km
Adultes Masculins 20-29 ans	1h20 / 1h40	3,8 km
Adultes Féminins 20-29 ans	1h05 / 1h20	3,8 km
Adultes Masculins 30-39 ans	1h20 / 1h40	3,8 km
Adultes Féminines 30-39 ans	1h05 / 1h20	3,8 km
Adultes Masculins 40-49 ans	1h20 / 1h40	3,8 km
Adultes Féminines 40-49 ans	1h05 / 1h20	3,8 km
Adultes Masculins 50-59 ans	1h15 / 1h30	3,8 km
Adultes Féminines 50 ans et +	1h05 / 1h20	3,8 km
Adultes Masculins 60 ans et +	1h05 / 1h20	3,8 km
Tandems et Tandems mixtes	1h15 / 1h30	3,8 km

LES CIRCUITS

- **GPX petit parcours (11-12 ans et 13-14 ans) : 2,4 Km**

- **GPX grand parcours (à partir des 15_16 ans) : 3,8 Km**

Partenaires de l'évènement

Station Sports Nature Corrèze
VENTADOUR
LAC DE LA VALETTE

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

AMBULANCE ARGENTACOISE
TAXI VSL
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
TÉL. 05.55.28.14.71

SPORTBIKE
BICYCLE SHOP
MALEMORT-SUR-CORREZE
SPECIALIZED ELITE SHOP BRIVE-LA-GAILLARDE
SERVICE ATELIER
BODY GEOMETRY fit:
BODY GEOMETRY FIT
72 Av de la libération 19360 Malemort sur Correze - Tél. : 05 55 92 23 96
sportbike19@hotmail.fr
www.sportbike.fr

MC CARROSSERIE

Contact

Club : **VTT Argentat /** vttargentat@gmail.com / **Christophe Chambard 06 31 96 40 85**

Comité départemental UFOLEP Corrèze : **Fouzanet Elliot, délégué départemental**
cd.19@ufolep.org **/ 06 11 90 61 33**